Nouvelles Références NOEMIE (SEPA)

De nouvelles références NOEMIE ont été créées afin de prendre en compte les informations bancaires de l'assuré ou du professionnel de santé sous la norme SEPA, c'est-à-dire avec le format IBAN en remplacement du format RIB. Il s'agit des références : 683, 684 et 933, en remplacement des références : 687, 686 et 932 respectivement.

Ces nouvelles références sont disponibles depuis décembre 2014 avec les caisses du régime général.

Saviez-vous cependant qu'à compter du **1er février 2016 seules ces références seront mises à disposition par le régime général** ?

Il est donc important pour vous d'être en mesure à la fois :

- de gérer les nouvelles références SEPA au plus tard le 1er février prochain pour le régime général.
- de continuer à intégrer les références actuelles pour les régimes :
  - pour lesquels vous n'avez pas demandé le basculement sur les nouvelles références
  - qui ne sont pas en mesure de proposer les nouvelles références.

La formation « Pour un bon fonctionnement avec NOEMIE » prend déjà en compte ces évolutions . Pour en savoir plus sur la formation, contactez le 01.55.35.31.21